

L'ASSIETTE DU NOM DANS LES GRAMMAIRES FRANÇAISES ÉDITÉES À VILNIUS au XVIII—XIX s.

S. ČEPUKĖNIENĖ

La période qui s'étend de l'année 1774 jusqu'à la date de la fermeture de l'Université impériale de Vilnius en 1832 est témoin d'un certain nombre de publications destinées à un but purement pratique c'est-à-dire à l'enseignement du français qui se faisait dans les écoles se trouvant sous les auspices de l'université. La plupart des dites publications sont les travaux originaux d'auteurs ayant travaillé à Vilnius et quelques uns seulement présentent une réimpression adaptée des auteurs français: Lhomond, Noël et Chapsal et Wailly. Parmi les motifs qui ont poussé les auteurs à écrire de tels ouvrages fut, peut-être, le fait que l'université décernait les prix pour les manuels¹. Tous ces ouvrages donnent un exposé concret du matériel grammatical qui correspond avec quelques divergences à celui des grammaires françaises de cette époque-là.

En France, le XVIII-e siècle porte le nom de siècle philosophique. En linguistique il s'est traduit par l'effort de justifier rationnellement l'usage. Pourtant on voit les deux courants exister l'un à côté de l'autre: 1) l'usage qui a de longues traditions et représente la grammaire normative et 2) la grammaire philosophique née de la Grammaire de Port-Royal, dont le règne souverain se fit sentir dans presque tous les ouvrages de ce temps-là.

Dans cet article, nous proposons quelques remarques sur l'assiette du nom dans les grammaires originales de Vilnius qui traitent cette question d'une manière spécifique; les particularités ethnologiques de la région de Vilnius ont en effet influencé la rédaction de ces grammaires².

¹ Les archives centrales historiques d'Etat de Vilnius, F 567-2-1944, p. 31.

² Pour l'analyse nous avons utilisé les grammaires trouvées dans les bibliothèques de Vilnius et de Léningrad, à savoir: a) *Grammatyka francuzka krótko zebrana dla uczących się języka francuzkiego w Akademii Wilenskiej*, Wilno, 1774; b) *Grammaire française et polonaise théorie-pratique pour les Polonais tirée de meilleurs Grammairiens Français et Auteurs classiques*, principalement de M. Restaut, Wailly etc. par T. Terajewicz, Vilna, 1821 (En version polonaise également); c) *Grammaire française*, Vilna, 1825 (c'est une grammaire anonyme). Elle existe aussi en version polonaise: *Grammatyka francuzka*, Wilno, 1825; d) *Grammatyka języka francuzkiego przez X. Kajetana Kamińskiego S. P. edycya siódma*, Wilno, 1828; e) *Grammatyka francuzka dla dzieci poczynających naukę tego języka ułożona przez Aleksandra Zdanowicza*, Wilno, 1830.

L'auteur anonyme de la Grammaire française de 1825 et A. Zdanowicz établissent une division en dix parties du discours, d'après le modèle des grammaires françaises contemporaines³, à savoir: le substantif, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. L'auteur anonyme de la grammaire de 1774 ne distingue ni l'article, ni l'adjectif comme des parties du discours. K. Kamienski et T. Terajewicz réunissent dans la classe du nom le substantif et l'adjectif. C'est le point de vue de l'antiquité qui s'est maintenu chez la plupart des grammairiens jusqu'à l'époque moderne⁴.

Si la classe grammaticale de l'article n'existe pas à part chez la plupart des auteurs, elle est exposée lorsque ces auteurs traitent la catégorie du cas.

L'auteur anonyme de la grammaire de 1774 définit l'article comme une petite particule qu'on met avant le nom pour en exprimer le genre, le nombre et surtout le cas, parce que les noms eux-mêmes n'ont point de terminaisons⁵. L'auteur distingue trois sortes d'articles. Ce sont l'article défini, l'article indéfini et l'article partitif. Le défini ne s'emploie que pour marquer une chose générale ou déterminée⁶. L'indéfini est employé pour marquer une chose indéterminée⁷ et le partitif pour marquer une partie indéterminée d'une chose (rzecz)⁸. On trouve toutes ces notions dans le chapitre concernant le nom, ainsi que les paradigmes des cinq cas du nom français.

A. Zdanowicz ne présente que des formes de l'article défini et indéfini sans expliquer leur rôle dans le discours. L'auteur décline les articles tout seuls, sans noms, c'est-à-dire, qu'il les présente à la façon des terminaisons casuelles polonaises, ce qui est la vulgarisation complète de la question traitée⁹. En général la grammaire d'A. Zdanowicz ne présente que des formes isolées, sans relations entre elles.

K. Kamienski considère l'article comme une classe grammaticale. D'après lui il n'y a pas de déclinaison en français, puisque les noms ne changent point de terminaisons¹⁰. L'article ne se décline pas non plus. Les formes „du“, „au“, „des“, „aux“ ne sont que la contraction de la préposition „à“ et „de“ avec l'article en un seul mot. Si les Polonais expriment les cas à l'aide des terminaisons, les Français le font à l'aide des prépositions ou à l'aide de l'ordre des mots¹¹. Pour illustrer sa théorie l'auteur présente des exemples des sept cas français.

³ On trouve la même classification chez Girault-Duvivier, Lhomond, Noël et Chapsal.

⁴ V. Broendal, *Les parties du discours*, Copenhague, 1948, p. 25.

⁵ *Grammatyka francuzka*, Wilno, 1774, p. 15.

⁶ *Op. cit.*, p. 16.

⁷ *Op. cit.*, p. 17.

⁸ *Op. cit.*, p. 17–18.

⁹ A. Zdanowicz, *Grammatyka francuzka*, Wilno, 1830, p. 7–9.

¹⁰ K. Kamienski, *Grammatyka języka francuzkiego*, Wilno, 1828, p. 51.

¹¹ K. Kamienski, *op. cit.*, p. 52.

Par ex. le sixième cas est exprimé „à l'aide de prépositions „de“, „avec“, „en“. „Pisać ręką lewą – écrire de la main gauche, krajać nożem – couper avec un couteau, jechać wozem – aller en voiture“¹². Le septième cas est exprimé par des prépositions analogues du polonais „przy moim bracie – auprès de mon frère, przy świetle księżyca – au clair de la lune“¹³.

Si l'article n'a pas pour fonction d'exprimer les cas, il participe pourtant, sous la forme de l'article contracté, à l'expression du deuxième et du troisième cas¹⁴; il a aussi deux autres fonctions: exprimer le genre et le nombre. Néanmoins la fonction principale de l'article défini et de l'article indéfini (que K. Kamiński appelle „d'unité“ et celui qu'on traduit en polonais par „jakiś“, „pewny“, „jeden“, „...un Roi avait dit – pewny król powiedział“)¹⁵ est d'être marque de détermination, quoique l'article ne signifie rien par lui-même et ne soit qu'un mot vide.

La grammaire française de 1825 de l'auteur anonyme détermine l'article comme „un petit mot qui se met devant les noms pour en marquer la signification“¹⁶. Cette signification peut être déterminée, indéterminée, générale, partitive ou restrictive. Cette définition paraît n'être pas suffisamment claire, puisque l'article est „l'outil fondamental de la détermination du substantif“¹⁷ et non la marque de sa signification. Probablement cette imprécision de l'idée peut provenir tout simplement d'une confusion des concepts. Dans la grammaire de 1825 le rôle morphologique de l'article n'est pas accentué. A propos des cas, l'auteur remarque ceci „Du reste aucun nom français, n'étant soumis à des changements de terminaisons, il ne peut y avoir de cas. Ainsi il n'y a pas de déclinaison en français“¹⁸. Toutefois on trouve chez tous les grammairiens de Vilnius un souci général de rapprocher la grammaire française de celle du polonais, et de traduire ses catégories à la manière de la langue polonaise; ainsi l'auteur dit dans le chapitre intitulé „la manière de rendre les cas polonais avec l'article défini „le“, „la“, „les“, que „les prépositions „de“, „à“, „avec“, „dans“ placées devant l'article forment donc tout le mécanisme des déclinaisons“¹⁹.

Dans sa grammaire T. Terajewicz définit l'article comme „un mot qui étant mis avant les noms, sert à déterminer leur étendue, selon laquelle ils doivent être compris“²⁰. Il y a quatre sortes d'articles, c'est l'article défini, l'article indéfini, l'article partitif et l'article indéterminé (celui qui doit légitimer les cas de l'absence de l'article

¹² K. Kamiński, op. cit., p. 52–53.

¹³ K. Kamiński, op. cit., p. 53.

¹⁴ K. Kamiński, op. cit., p. 21.

¹⁵ K. Kamiński, op. cit., p. 58.

¹⁶ Grammaire française, Vilna, 1825, p. 17.

¹⁷ Grammaire Larousse du français contemporain, Paris, 1964, p. 213.

¹⁸ Grammaire française, Vilna, 1825, p. 20.

¹⁹ Op. cit., p. 20.

²⁰ T. Terajewicz, Grammaire française et polonaise..., Vilna, 1821, I p., p. 40.

dans le discours, et qu'on appelle l'article zéro dans la grammaire normative). Les formes de l'article partitif et indéterminé sont expliquées morphologiquement comme certains cas de l'article défini et indéfini. Par ex., l'article partitif „n'est que le génitif de l'article défini, ou de l'article indéfini, lorsque ce génitif devient nominatif ou accusatif"²¹. Aussi l'auteur présente-t-il des paradigmes de six (ou cinq) cas du français, formés avec l'article défini, indéfini, partitif ou indéterminé²²; il constate aussi „que les noms français ne changent point de terminaisons et seulement l'article qui les précède se change"²³.

Dans l'antiquité les termes „substantif“ et „adjectif“ sont joints dans une „acception large“ du „nom“ qui s'est maintenue jusqu'à l'époque moderne chez la plupart des grammairiens²⁴. Cette question est traitée d'une façon différente chez les grammairiens de Vilnius.

Dans la grammaire anonyme de 1774, le substantif et l'adjectif forment une classe grammaticale du nom qui varie en nombres, en genres, en cas et selon les degrés de comparaison²⁵. Par ex., les noms „trou“, „bleu“, „clou“ au pluriel reçoivent un „s“²⁶. Parfois l'auteur fait la distinction entre les substantifs et les adjectifs²⁷.

A. Zdanowicz suppose que la catégorie du cas et du nombre s'expriment dans les substantifs et les adjectifs de la même façon; il ne lui reste qu'à traiter à part la question des degrés de comparaison et celle du genre²⁸.

K. Kamienski, lui aussi ne traite pas les phénomènes grammaticaux d'une façon homogène. Une fois c'est la classe grammaticale qui est le point de départ de son raisonnement, une autre fois c'est sur la catégorie qu'il s'appuie. La catégorie du genre est traitée à part pour le substantif²⁹ et l'adjectif³⁰, tandis que la catégorie du nombre est examinée dans son ensemble, en englobant même quelques pronoms

²¹ T. Terajewicz, op. cit., p. 46.

²² D'une certaine manière Terajewicz a suivi fidèlement P. Restaut, ce qu'il annonce lui-même à la page où est indiqué le titre de son ouvrage. P. Restaut qui a destiné sa grammaire (Principes généraux et raisonnés de la grammaire française, Paris, 1803) à l'usage de ceux qui étudient le latin, a traduit les catégories de la langue française par celles du latin. Pourtant Terajewicz a mis au point le matériel à sa façon.

²³ T. Terajewicz, op. cit., p. 18.

²⁴ V. Broendal, op. cit., p. 25.

²⁵ Grammatyka francuzka..., Wilno, 1774, p. 15.

²⁶ Op. cit., p. 21.

²⁷ Ibidem.

²⁸ A. Zdanowicz, op. cit., p. 15–17.

²⁹ K. Kamienski, op. cit., p. 41–45.

³⁰ K. Kamienski, op. cit., p. 45–47.

(les adjectifs possessifs)³¹. Le chapitre sur les degrés de comparaison englobe les adjectifs et les adverbes issus de ces adjectifs³².

La grammaire anonyme de 1825 traite séparément la classe du substantif et celle de l'adjectif. On trouve des chapitres destinés aux questions du genre³³, du nombre de l'adjectif³⁴, à ses degrés de comparaison³⁵, et même un chapitre qui n'existe pas chez les autres auteurs, celui qui traite de la place³⁶ de l'adjectif auprès du substantif³⁷.

On trouve aussi un chapitre consacré à la déclinaison des adjectifs où l'auteur expose des idées qui contredisent celles déjà énoncées à la page 20 de son livre, où il affirmait qu'il n'y a pas de déclinaisons en français, puisque le nom français n'est pas soumis à des changements de terminaisons. Pourtant dans le chapitre consacré à la déclinaison des adjectifs l'auteur dit que „les adjectifs se déclinent comme les substantifs“³⁸. A vrai dire, le chapitre englobe la place des termes dans l'assiette du nom. Cette façon d'aborder la question peut s'expliquer par un effort de l'auteur pour rapprocher la grammaire du français de celle du polonais, effort qui n'est pas toujours très convaincant.

T. Terajewicz lui aussi réunit dans la classe grammaticale du nom (acception large) le nom substantif, le nom adjectif et le nom de nombre³⁹. Ce nom (acception large) est susceptible du genre, du nombre et du cas. Comme K. Kamienski, T. Terajewicz traite la catégorie du nombre dans son ensemble pour les trois sous-classes⁴⁰, tandis que le genre est exposé à part pour les substantifs⁴¹ et les adjectifs⁴². Le nom est également susceptible du cas. La catégorie du cas est exprimée par l'article qui précède le nom. Si la première partie de l'ouvrage est consacrée aux éléments du discours, la deuxième partie traite de la construction qui suppose l'arrangement,

³¹ K. Kamienski, *op. cit.*, p. 49–51.

³² K. Kamienski, *op. cit.*, p. 47–49.

³³ *Grammaire française...*, Vilna, 1825, p. 40–43.

³⁴ *Op. cit.*, p. 37–38.

³⁵ *Op. cit.*, p. 43–44.

³⁶ A ce propos il est à remarquer que les grammaires, comme celle de T. Terajewicz et la grammaire de 1825 font la division fondamentale entre „grammaire“ et „syntaxe“ qui ne correspond qu'en partie à la distinction qu'on fait aujourd'hui entre la morphologie et la syntaxe. Dans les grammaires de Vilnius le même phénomène est placé tantôt dans la grammaire et tantôt dans la syntaxe. Par ex., la question de la place de l'adjectif auprès du substantif est exposée dans la „grammaire“ dans l'ouvrage anonyme de 1825 et dans la „syntaxe“ chez T. Terajewicz.

³⁷ *Grammaire française*, Vilna, 1825, p. 47–48.

³⁸ *Op. cit.*, p. 23.

³⁹ T. Terajewicz, *op. cit.*, p. 26.

⁴⁰ T. Terajewicz, *op. cit.*, p. 38.

⁴¹ T. Terajewicz, *op. cit.*, p. 20–26.

⁴² T. Terajewicz, *op. cit.*, p. 32–34.

l'union (l'emploi de l'article et de la préposition) et l'accord qui veut que l'article et l'adjectif soit au même genre et au même nombre que le substantif auquel ils se rapportent.

On pourrait conclure ce petit exposé sur l'assiette du nom dans les grammaires françaises éditées à Vilnius par quelques remarques générales.

Les grammairiens de Vilnius ont attribué à l'article un rôle morphologique (marque de la catégorie du genre, du nombre et du cas) ainsi qu'un rôle de déterminant du substantif, quoique la répartition entre ses formes ne soit pas la même. A ce propos il faut remarquer que la grammaire normative contemporaine indique que la constitution des trois séries le, la, les / un, une, des / du, de la, des / remonte à une date récente⁴³. Tous les auteurs, et surtout K. Kamiński, ont le sentiment de la différence entre les manières d'exprimer les catégories grammaticales dans les langues synthétiques et analytiques, quoiqu'ils présentent les paradigmes des noms français en se référant à la langue polonaise. Cette question de la déclinaison analytique est traitée également dans la linguistique moderne par C. de Boer qui prétend que le français moderne exerce les mêmes fonctions syntaxiques casuelles et qu'il n'y a donc pas entre „liber Petri“ et „le livre de Pierre“ d'autres différences qu'une différence de forme⁴⁴. C'est d'une certaine manière le point de vue des grammairiens de Vilnius.

En général il y a dans ces grammaires une tendance très nette à aborder les classes grammaticales (substantif, adjectif) par le biais des catégories grammaticales (surtout du cas et du nombre).

Vilniaus V. Kapsuko universitetas
Prancūzų kalbos katedra

Iteikta
1973 m. rugsėjo mėn.

DAIKTAVARDŽIO FORMA PRANCŪZŲ KALBOS GRAMATIKOSE, IŠLEISTOSE VILNIUJE XVIII—XIX a.

Reziumė

Daiktavardžio formą sudaro jo aplinka, kuriai būtinas determinatyvas, dažniausiai artikelis. Į daiktavardinę sintagmą taip pat gali įeiti ir būdvardis. Vilniuje išleistose XVIII—XIX a. prancūzų kalbos gramatikose, skiriamose daugiausia kalbantiems lenkiškai, ryškiai pabrėžiamas analitinės ir sintetinės kalbų skirtumas, kai vienu atveju daiktavardžio gramatinę formą išreiškia artikelis, o kitu — jo morfologinės galūnės.

⁴³ Grammaire Larousse du français contemporain, Paris, 1964, p. 215.

⁴⁴ C. de Boer, Syntaxe du français moderne, Leiden, 1954, p. 88.